

LES MINISTÈRES EN CHARGE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

COMMUNIQUE (Multidiffusion)

Les Ministères en charge du système éducatif informent les élèves, apprenants et étudiants, ainsi que l'ensemble des acteurs et partenaires du système éducatif, de la réouverture des classes, le lundi 29 juin 2020 à 8 heures, sur toute l'étendue du territoire national.

Conformément à la déclaration du Président de la République du 15 juin, la réouverture est subordonnée au respect des mesures barrières contre la pandémie de COVID-19, notamment :

- Le respect de la distanciation sociale au sein des établissements ;
- La prise systématique de température à l'entrée et à la sortie ;
- Le lavage systématique des mains à l'entrée et à la sortie des établissements ;
- Le port obligatoire des masques y compris par les enseignants et encadreurs ;
- Un programme ordonné de rentrée de cours.

A cet effet, les ministères en charge du système éducatif ont défini en concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur, un plan de réouverture en deux phases comme suit :

Phase I : à partir du 29 juin 2020

- Les classes d'examen de l'enseignement primaire et secondaire : CM2, 10^{ème} année, de Terminale ;
- Les classes en fin de cycle de l'enseignement technique et professionnelle : 2^{ème} et 3^{ème} années pour les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI), 3^{ème} année pour tous les autres types d'écoles professionnelles ;
- Les classes en fin de cycle pour l'enseignement supérieur : L3 pour les licences fondamentales ; L4 pour les licences professionnelles ; 5^{ème} année pour les cycles de 5 ans ; 6^{ème} pour la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé.

Phase II : à partir de septembre 2020

Tous les élèves, apprenants et étudiants non concernés par la phase I seront invités à reprendre les cours selon le calendrier défini par chaque ministère.

Les ministères rappellent que le présent calendrier reste subordonné à l'évolution épidémiologique ainsi qu'aux mesures de l'Etat d'urgence et invitent les élèves, apprenants et étudiants, ainsi que l'ensemble des acteurs et partenaires du système éducatif, à prendre toutes les dispositions utiles pour le strict respect des mesures barrières et la bonne exécution du présent calendrier.

Conakry, le 23 juin 2020

Pour les Ministères

La Secrétaire Générale du
Ministère de l'Éducation
Nationale et de l'Alphabétisation



Mme Nènè Fatou DIALLO



Le Secrétaire Général du
Ministère de l'Enseignement
Technique, de la Formation
Professionnelle et de l'Emploi



Michel KOIVOGUI



Le Secrétaire du Ministère de
l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique



Dr Binko Mamady TOURE

